

**Candidature au dispositif Mobil’ITI pour doctorant**·**es**

Année universitaire 2025/2026

Cette fiche est à compléter et à renvoyer **par la directrice ou le directeur de thèse**
à l’adresse suivante : iti-switch-education-contact@unistra.fr

Date limite du dépôt de candidature : **15/11/2025**

**Doctorant·e**

NOM :

Prénom :

Mail :

Université d’origine (université d’obtention du Master) :

**Directeur·ice de thèse**

NOM :

Prénom :

Mail :

Laboratoire de rattachement à l’UNISTRA :

**Co-directeur·ice de thèse** (le cas échéant)

NOM :

Prénom :

Mail :

Laboratoire de rattachement :

**Description succincte du sujet de thèse**

*Préciser en particulier le lien avec les thèmes de l’ITI Switch (eau et ville), et les éléments d’interdisciplinarité.*

**Aide sollicitée** (une seule réponse possible) :

[ ]  Une participation aux frais de voyage et d'installation (Zone Europe) : 500 €

[ ]  Une participation aux frais de voyage et d'installation (hors Zone Europe) : 1.000 €

[ ]  Une participation aux frais d'inscription à l’Université : 500 €

**Motivation spécifique à l’obtention de cette aide** (facultatif) **:**

Je soussigné·e ……………………………………………………… doctorant·e à l’Université de Strasbourg atteste sur l’honneur n’avoir fait aucune demande d’aide financière incompatible avec l’octroi d’une bourse Mobil’ITI.

Signature du directeur / de la directrice de thèse :

**Critères communs aux dispositifs MOBILI-ITI**

# Eligibilité du candidat :

Le/la candidat·e doit :

Etre inscrit administrativement à une des formations diplômantes proposées dans le cadre des ITI.

Facultatif :

Ne pas avoir effectué son cursus en France (pour privilégier les étudiants internationaux)

Le soutien est valable une année académique (10 mois), renouvelable sous certaines conditions propres à chaque ITI, pour une durée maximum de 6 mois.

# Critères d’attribution

Les critères d’attribution et de sélection des étudiants de master pouvant bénéficier du dispositif MOBIL’ITI sont propres à chaque ITI. Ces critères doivent être publiés au mois d’octobre de chaque année. Les ITI choisissent chaque année universitaire le dispositif pour le soutien financier des étudiants entrants qu’il souhaite mettre en place.

* Qualité du dossier académique
* Projet professionnel du/de la candidat·e
* Origine géographique du/de la candidat·e

# Cumul de soutiens financiers

La bourse ITI n’est pas cumulable avec les dispositifs de soutien à la mobilité suivants :

* Dispositif de soutien à la mobilité internationale Unistra (DRI)
* Erasmus+ MIC / Mundus / KA 103 sauf dispositif Erasmus+ Stage KA103
* UFA
* Autres soutiens financiers issues de financement IdEx

L’étudiant-allocataire ne peut pas bénéficier en supplément d’une autre aide financière soutenue par l’IdEx pour la même année universitaire.

**Critères d’attribution propres à l’ITI Switch**

L’attribution des financements se fera sur la base des critères suivants :

* Thématique de recherche en lien avec l’eau et/ou la ville
* Interdisciplinarité du sujet de thèse
* Origine géographique
* Excellence des candidat·es